



**La plainte déposée au Parquet du tribunal de première instance de Port-au-Prince contre l'ex-président Jean Bertrand Aristide par « Ti Sony », de son vrai nom, Sony Thélusma, un ancien jeune désœuvré pensionnaire de « La fanmi selavi », qui accuse l'ex président d'exploitation financière, suit encore son cours mais "le concerné n'entend pas se prononcer", a indiqué Jeudi 13 décembre, Mme Maryse Narcisse à Haiti Press Network.**

Rencontrée à la Fondation Aristide, la représentante de l'organisation « Fanmi Lavalas », Mme Maryse Narcisse, a précisé au micro de Haiti Press Network, que l'ancien chef de l'État haïtien attend les résultats des analyses du contenu de cette plainte par l'équipe légale de ses avocats, avant de porter une réponse appropriée.

« Notre position au niveau de Fanmi Lavalas est claire. Si nous disons avoir voulu et cru dans un état de droit, et que nous prôtons la justice dans le pays, nous respectons également le droit de toute personne qui estime vouloir porter plainte par devant la justice contre une autre personne ou un groupe de personnes. Mais nous mettons en place une équipe légale d'avocats pour, justement, analyser le contenu de la plainte avant de se prononcer ouvertement à la presse », a déclaré Mme Narcisse.

Faisant l'éloge de l'organisation « La fanmi se lavi » pour avoir pris en charge, accompagné et formé, a-t-elle dit, plusieurs générations de jeunes enfants de rue et qui sont devenus aujourd'hui des gens utiles à eux-mêmes et à la société, l'ancien membre de cabinet particulier de l'ex-président Jean Bertrand Aristide, a invité la presse à mener une enquête, aux fins de déceler le fondement de la plainte déposée par Ti Sony. Celui qui prenait place jadis sur les jambes de l'ancien prêtre de Saint-Jean Bosco comme son véritable bébé mignon.

Madame Narcisse dit croire qu'il faudrait avoir plusieurs organisations de la trempe de « La fanmi se lavi » en Haïti, compte tenu du nombre incalculable d'enfants qui se trouvent actuellement sans secours dans les rues, notamment à Port-au-Prince.

« Un pays sans emploi avec une population de jeunes d'environ 60 %. Les jeunes, les enfants abandonnés, les gens extrêmement vulnérables ont besoin du support des organismes de secours comme La fanmi se lavi », a-t-elle martelé sereinement.

Mme Maryse Narcisse a profité de l'occasion pour lancer un appel à toutes les couches de la société et aux autorités concernées afin de prendre leurs responsabilités par rapport à cette jeunesse en situation de précarité extrême dans les rues et qui risque à l'avenir de causer de graves ennuis à la collectivité.

Texte et photo : Alix Laroche

allalematin@yahoo.fr